

Les Etats-Unis libéreraient leurs réserves d'amiante

Il était question, hier, d'un projet de loi qui pourrait être présenté au Congrès des Etats-Unis et selon lequel le gouvernement américain serait autorisé à mettre en marché ses réserves stratégiques d'amiante, étant donné que la production d'amiante a été réduite de la moitié au Québec à la suite de la grève des 3,500 travailleurs de la région de Thetford Mines.

Selon Radio-Canada, ce bill

serait une conséquence des pressions de la compagnie Johns Manville et c'est M. Erving Dector, coordonnateur du syndicat des métaux dans la négociation des métaux non ferreux aux Etats-Unis, qui a fait état de cette possibilité. Celui-ci a alerté les dirigeants québécois de la FTQ et en réponse à cet avertissement, M. Emile Vallée, économiste pour la FTQ, a communiqué à des diri-

geants de cette centrale un mémoire faisant état des répercussions qui suivraient l'adoption d'un tel projet de loi.

Au cas où les Etats-Unis libéreraient leurs réserves stratégiques d'amiante, les multinationales qui négocient avec les mineurs

en grève se trouveraient dans une position de force.

Ces puissantes sociétés rédui-

raient les moyens de pression des grévistes de la région de Thetford et pourraient attendre tranquillement le prolongement du conflit.

Blâme au gouvernement ontarien pour ne pas avoir protégé la santé et la vie des mineurs

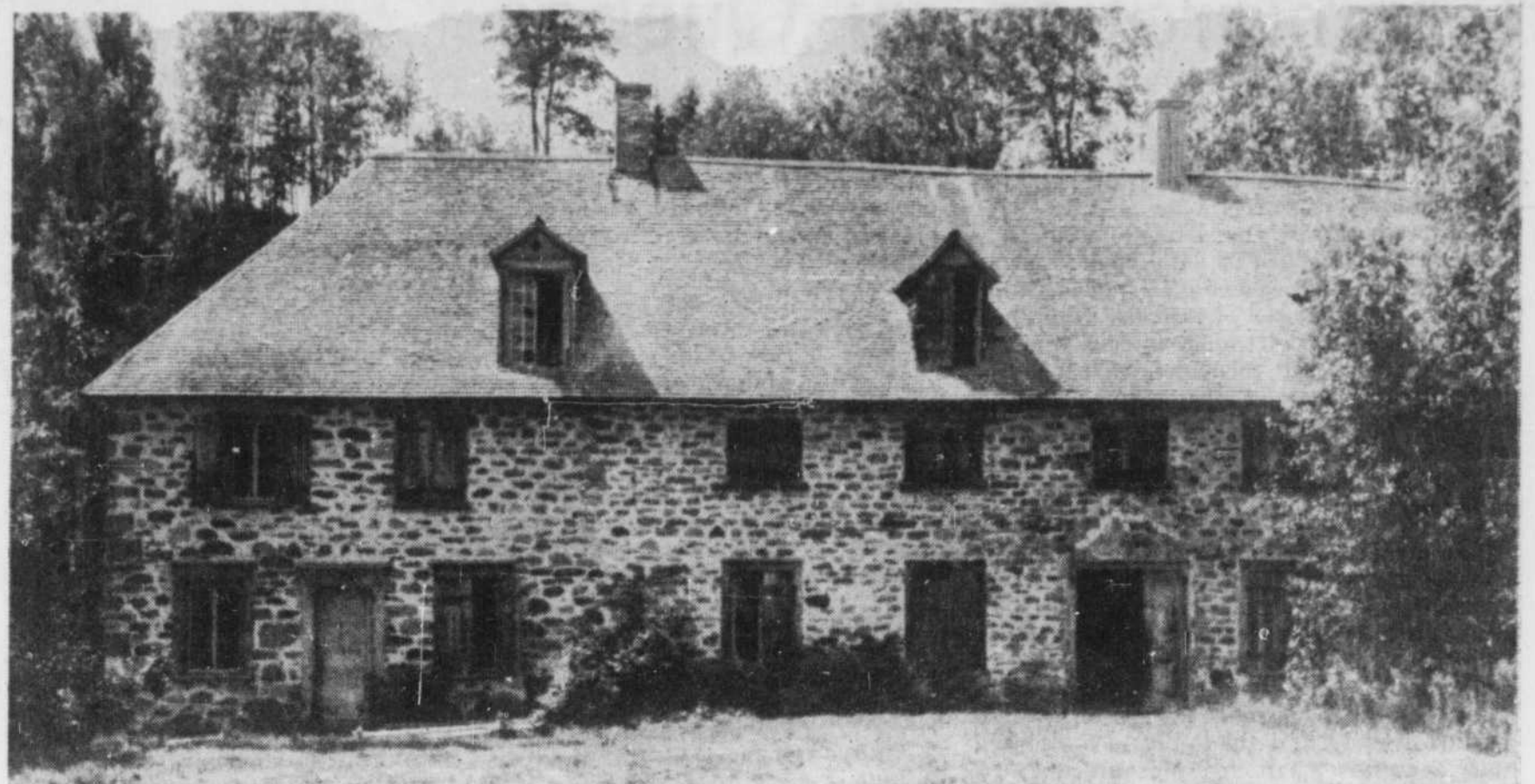
TORONTO (PC) — La Fédération des travailleurs de l'Ontario (FTO) a demandé hier au gouvernement de Toronto d'amender la loi des mines afin de permettre aux syndicats d'enquêter sur la sécurité et les causes de danger pour la santé dans les mines, les carrières, les raffineries et autres industries connexes.

La FTO a formulé une dizaine de recommandations dans un mémoire présenté à la Commission royale d'enquête de l'Ontario sur la sécurité et les problèmes de santé des mineurs.

Le document critique l'industrie minière et le gouvernement pour n'avoir pas établi et appliqué des standards de protection pour les travailleurs exposés aux fumées et poussières nocives.

"Si l'on en juge par les mémoires soumis à la commission jusqu'à maintenant, il est évident qu'aucune mesure n'a été prise pour empêcher de nombreux travailleurs miniers et autres d'être frappés par des maladies industrielles, de devenir invalides ou de mourir pour avoir oeuvré dans des conditions très inférieures aux standards minimum de contamination dans les mines."

La FTO a aussi critiqué le gouvernement pour ne pas avoir accordé assez de pouvoirs et d'importance au travail du service de la protection de la santé. L'organisme syndical affirme que les enquêtes ont prouvé que même les standards minima pour protéger les travailleurs des gaz nocifs, des liquides, de la fumée et de la poussière n'étaient pas appliqués par les responsables gouvernementaux.



Monument historique

Cette scierie, construite en 1832 pour le compte du seigneur Joly, près de Sainte-Emmélie, dans la circonscription de Lotbinière, a fonctionné jusqu'à l'été de 1932. Depuis, elle est un lieu visité par de nombreux touristes.

L'ancienne seigneurie Joly de Lotbinière deviendrait un parc

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Pour que l'ancienne seigneurie Joly de Lotbinière, maintenant propriété du ministère des Terres et Forêts, soit transformée en parc provincial écologiste ou touristique, le député de Lotbinière à l'Assemblée nationale, M. Georges Massicotte, a réclamé une étude sur l'histoire de cette ancienne seigneurie.

Celui-ci, joint par téléphone à son bureau de Saint-Agapit, a révélé hier, que de telles démarches ont été faites auprès des autorités des ministères des Terres et Forêts, des Richesses naturelles et des Affaires municipales.

Le député de Lotbinière est d'avis que ce projet se doit d'être réalisé, afin de permettre que cette vaste étendue de terrains boisés soit accessible aux touristes.

La seigneurie Joly de Lotbinière, d'une superficie de 64 milles carrés de boisés, a été acquise, en 1967, par le ministère des Terres et Forêts pour le montant d'environ \$300,000 afin d'en faire une forêt expérimentale.

Pour y faire de la sylviculture en épinettes et en sapins, a souligné le député Georges Massicotte, le ministère des Terres et Forêts est à construire des chemins de pénétration dans les terrains boisés de la seigneurie Joly de Lotbinière. Ceux-ci sont répartis dans les municipalités de Sainte-Emmélie-de-Leclercville, Saint-Edouard, Joly et Val-Alain, dans la circonscription de Lotbinière.

Selon M. Georges Massicotte, la seigneurie Joly de Lotbinière est appelée à devenir un lieu très visité par les touristes. En 1832, André et John Ritcher construisirent un "Portage", pour le compte du seigneur Joly, une scierie qui ne devait pas rester là longtemps. Dès 1834, par suite d'un contrat signé cette fois par Alexander Hall, la scierie a été transportée à proximité du village de Sainte-Emmélie.

Selon les renseignements obtenus, cette scierie a été, jusqu'à l'été de 1932, le gagne-pain de la population du village de Sainte-Emmélie-de-Leclercville, qui, aujourd'hui, est très visité par les touristes.

Aussi, ce qui a amené le ministère des Terres et Forêts à faire de la

seigneurie Joly de Lotbinière, une forêt expérimentale, c'est qu'autrefois

sur cette étendue de terrains boisés, il y avait beaucoup de chevreuils, mais

le braconnage a presque éliminé le gibier.

Le CRD veut décider Sept-Iles à participer à son prochain congrès

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — A trois semaines de l'assemblée générale annuelle, les permanents du Conseil régional de développement de la Côte-Nord (CRDCN) ont amorcé une campagne de charme auprès de Sept-Iles, qui boude l'organisme depuis maintenant quelques années.

Invités à répondre à un premier rendez-vous depuis longtemps, une quinzaine de représentants d'associations et de corps publics de Sept-Iles ont rencontré les dirigeants du CRD avec qui ils ont échangé sur différents sujets régionaux tout en cherchant les raisons profondes qui ont conduit Sept-Iles à se dissocier du Conseil régional de développement.

Il semble que la fermeture du bureau du CRD à Sept-Iles y soit pour beaucoup dans le désintéressement de la métropole de la Côte-Nord envers cet "organisme de consultation qui a son bureau à Hauterive".

Selon les renseignements fournis,

ce serait le coût très élevé des opérations qui aurait conduit les dirigeants du CRD à fermer le "bureau sous-régional" de Sept-Iles pour tout centraliser au "siège social" de Hauterive.

En termes peu voilés, on a aussi blâmé des personnes de la région qui "ont nui au CRD en se faisant du capital politique sur son dos", ou encore "qui auraient trop chanté de chansons à la population de Sept-Iles pour qu'on croit encore à ça".

Le congrès 75 aura lieu à Baie-Comeau, les 14 et 15 juin. Toutefois, la suggestion émise de tenir deux congrès sectoriels puis un congrès régional, pour l'an prochain, devrait être étudiée plus sérieusement par les permanents du CRD.

C'est autour d'une "unité régionale", d'un regroupement et d'un engagement sur des dossiers concernant l'ensemble du territoire que le CRD veut reprendre le terrain qui lui avait glissé sous le pied ces dernières années.

Le CRD entend aussi intensifier

son action dans la zone Port-Cartier — Sept-Iles grâce à un programme d'information adéquat qui visera à mieux faire connaître l'organisme.

La campagne de charme s'est poursuivie puisque le nouvel agent de consultation du CRD, M. Richard Lavoie, s'efforçait d'émettre un communiqué de presse dès le lendemain de cette rencontre à Sept-Iles.

Il reste à savoir combien de personnes se laisseront séduire et feront 150 milles pour se rendre à Baie-Comeau pour assister au congrès annuel dont le thème de cette année est "l'expansion économique de la Côte-Nord conditionnée aux communications et à la qualité de la vie". Des délégués de Tadoussac à Blanc-Sablon sont attendus pour ces assises.

Le congrès de 1974, qui avait aussi lieu à Baie-Comeau, s'était appliqué à apporter des changements majeurs dans les structures du CRD afin d'assurer une plus large représentation des groupes sociaux du territoire au lieu des cinq régions de la Côte-Nord comme antérieurement.

Les antirouilles (2) Est-ce vraiment aussi efficace qu'on le dit?

par Jacques DALLAIRE

L'antirouille est ce produit à base de silicone-paraffine distribué en majeure partie par les compagnies Ashland Oil et Quaker State au coût de \$150 à \$300 le baril (45 gallons), est-il vraiment aussi efficace qu'on le dit?

Plusieurs personnes travaillant dans le domaine de l'automobile ne croient pas aux mérites de l'antirouille pour préserver les voitures, mais, dans l'ensemble, on affirme que ça ne peut pas faire de tort!

A condition que le produit employé soit de bonne qualité, qu'il soit bien appliqué et que les garanties soient respectées.

Beaucoup de "si", car, jusqu'à ce jour, aucun organisme indépendant n'a vraiment tranché la question en faveur de l'une ou l'autre compagnie oeuvrant dans le domaine de l'antirouille.

"Dans ce secteur-là, commente M. Guy Asselin, propriétaire du Centre de carrosserie de Québec, c'est rendu comme les pneus. A un moment donné, tout le monde s'est mis à en vendre et à les "donner" pour réduire les prix!"

Pas une garantie

Généralement, on s'accorde pour dire que le traitement antirouille ne fera que prolonger de quelque temps la durée des voitures, et que l'application d'un enduit protecteur n'est pas une garantie qu'une automobile ne rouillera pas.

Avec un seul baril, les concessionnaires d'antirouille traitent en moyenne une quinzaine de véhicules. Mais, certains, en employant toujours un baril de produit protecteur "protégeraient" quelque 35 voitures!

En fait, si l'automobiliste désire conserver sa voiture pendant plusieurs années, il devra en prendre un soin jaloux. L'antirouille ne protège en effet que la surface intérieure d'un véhicule. Or, comme les automobiles sont moins bien construites qu'autrefois et que la peinture qui couvre leur surface extérieure s'écaille assez facilement, l'antirouille ne pourra en aucune façon empêcher la corrosion de faire son oeuvre, si l'automobiliste est négligent.

"Le traitement antirouille est recommandé spécialement pour les

personnes qui désirent garder leur véhicule plus de trois ans, souligne le Club automobile du Québec. Au coût actuel des réparations, poursuit-il, si l'échéance d'une réparation majeure à la carrosserie n'était retardée que de deux à trois ans, le traitement serait justifié. Le produit doit cependant être de qualité et appliqué par un spécialiste consciencieux."

Et Philippe Edmonston!

Comme l'antirouille semble avoir une valeur toute relative, la CAA refuse de s'engager publiquement, contrairement à l'Association pour la protection des automobilistes, présidée par M. Philippe Edmonston, qui vient de cautionner la compagnie Ziebart.

Pourtant, le même M. Edmonston déclarait, il y a moins d'un mois, à l'émission "Consommateurs avertis" de Radio-Canada, que la meilleure compagnie sur le marché était "Eonizer".

M. Edmonston fondait alors son opinion sur un sondage effectué auprès de 237 personnes, dont 60 pour 100 se disaient insatisfaites et "Ziebart" en prenait un coup. Il semble maintenant que la plupart des plaintes portées (90 pour 100) provenaient de l'Ontario et qu'au Québec tout va bien!

L'APA a posé quatre exigences aux concessionnaires d'antirouille de la province, touchant la valeur et les conditions des garanties, les véhicules et les pièces qui ne peuvent être garantis et le règlement des différends donnant droit à l'APA d'agir comme arbitre. Seuls, selon l'APA, les concessionnaires "Ziebart" ont accepté de s'engager par écrit, ce qui leur a valu l'appui de M. Edmonston.

Rupture CAA-Zenith

Cette volte-face en aura laissé plusieurs songeurs, y compris le Club automobile, qui lui-même avait déjà conclu une entente, l'automne dernier, avec la firme Zenith dans la région de Québec.

Cette entente entre la CAA et Zenith avait simplement pour but d'offrir aux membres du Club une réduction sur le coût d'un traitement antirouille.

Comme Zenith n'aurait pas respecté les conditions de cette entente, selon le Club, la CAA a dû y mettre fin au début d'avril...

À LOUER BOUTIQUES
Pour tous genres de commerce.
PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS
658-6787
André Gagnon

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Société de prêt sur premières hypothèques
Actif \$665 millions
Capital et réserves \$63 millions

9 1/2 % *

Obligations de 5 ans

Intérêts payables semi-annuellement
Montant minimum \$500

1135, Chemin St-Louis, Québec, (418) 681-0277 (M. J. Arsenault)

Frais virés acceptés

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

*taux sujet à changement sans préavis

Pour le confort du baigneur, le système brominateur... DI-HALO

DI-HALO

Un système qui désinfecte votre piscine automatiquement et de façon continue.

- Adoucisseur d'eau
- Ne pique pas les yeux
- Aucune odeur

Pour de plus amples renseignements:

Tél. 653-8347

Lawrason's & CIE LTEE



L'Amiante

Une campagne de souscription d'envergure provinciale devait être lancée, cet après-midi, à Thetford Mines, pour venir en aide aux 3,500 travailleurs de l'amiante de cette région, en grève depuis dix semaines aujourd'hui.

Cette collecte sera sous la présidence honorifique de J. Rodolphe Hamel, mineur retraité d'Asbestos qui a participé activement au célèbre conflit de 1949.

Le Grand-Portage La Côte-du-Sud

M. Marcellin Guillemette, de Montmagny, a accédé à la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sainte-Anne, récemment, à Rivière-Ouelle. M. Claude Leblond a été reconfirmé à son poste de secrétaire-trésorier.

L'organisme diocésain contribue de nouveau, cette année au soutien du Camp diocésain de Rivière-Ouelle, et projette de défrayer de courts séjours pour les membres des clubs de l'Age d'Or.

La Côte-Nord

La municipalité de Gallix, entre Sept-Îles et Port-Cartier, a reçu deux subventions totalisant \$24,000 pour acheter dix extincteurs et une trousse de premiers soins, et pour entreprendre des études en vue de la construction d'un système d'égout.

Bas-Saint-Laurent Gaspésie

Les six camps de vacances subventionnés par le Haut-commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports dans la région de l'Est du Québec ouvriront à compter de la fin de juin et jusqu'à la troisième semaine du mois d'août.

Ces camps qui sont la base de plein-air de Bellefeuille, à Chandler; le camp Sable Chaud, à Val-

Brillant; la Colonie du Cap Inc. à Rimouski; le Camp vive la joie inc., à Rivière-du-Loup; Soleil et Verdure, Saint-Donat (Rimouski) et le camp de Rivière Ouelle Inc. La Pocatière accueillent les jeunes garçons et filles âgés de 7 à 14 ans et la durée du séjour est d'environ 2 à 3 semaines.

Charlevoix

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient d'accorder une subvention de \$10,000 au club de yacht de Cap-à-l'Aigle pour l'aider à mettre en place les installations nécessaires à l'accueil des bateaux de plaisance. Selon le commodore, M. Arthur Deschesne, ce club existe depuis huit ans et a su prouver son utilité jusqu'aujourd'hui, grâce à son travail, le quai de Cap-à-l'Aigle devient le premier dans Charlevoix à s'inscrire dans le vaste réseau des ports pour bateaux de plaisance que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche s'apprete à créer.



Tourisme et loisirs

La Commission industrielle du nord de Portneuf, couvrant le territoire des municipalités de la ville et la paroisse de Saint-Raymond, de Saint-Léonard, de Rivière à Pierre et de Sainte-Christine, a rendu public une carte de tout le secteur nord de Portneuf. En plus de fournir des informations précises sur l'ensemble du système routier, y incluant les routes de rangs et celles pour se rendre sur les emplacements touristiques, on retrouve une foule de renseignements sur les terrains de camping, de chasse, de pêche, de clubs, etc. Réalisation conjointe des localités membres de la Commission industrielle et de la participation gouvernementale, cette carte sera un atout précieux pour le touriste. Elle se vend \$0.50 dans tous les magasins et places d'affaires de Saint-Raymond.

Restauration dans Saint-Sauveur Le comité des citoyens contredit le rapport du comité consultatif

par Benoît ROUTHIER

Pendant que le comité consultatif sur la restauration dans le quartier Saint-Sauveur dit de commencer le programme immédiatement parce que 50 pour 100 des citoyens n'auront pas de problèmes de hausses de loyer, le comité des citoyens dit qu'il faut retarder la réalisation du programme justement pour protéger les 50 pour 100 qui devront subir des hausses de loyer plus ou moins sensibles, selon les cas.

M. Lavoie répond qu'en ce qui touche la restauration de la rénovation urbaine, la régie n'a aucune précision particulière pour protéger le locataire d'une hausse abusive.

On peut citer aussi qu'aucune surveillance n'est prévue pour empêcher les spéculateurs immobiliers de profiter, au détriment des locataires des subventions à la restauration, comme l'a

écrit récemment dans Le Devoir, M. Bernard Vachon, professeur à l'université du Québec.

M. Lavoie a fait voir que la ville pouvait se donner des mécanismes de surveillance de la hausse des loyers et d'une utilisation spéculative des subventions par les propriétaires.

Un citoyen a dit la facilité pour un propriétaire qui ne

répare sa résidence de "souffler" le coût de la restauration tandis que la représentante de la Régie des loyers faisait remarquer que, selon la tendance, ce sont les duplex et triplex qui auront une plus forte hausse de loyer à la suite de la restauration. Or la moyenne des immeubles dans le quartier Saint-Sauveur est d'environ trois logements par immeuble.

Mme Lacasse-Fontaine a

encore expliqué qu'une hausse de loyer imposée par quelques propriétaires qui feraient de la restauration dans le quartier, pourrait avoir un effet d'entraînement et on pourrait alors assister à une hausse généralisée.

Le comité des citoyens de Saint-Sauveur s'oppose à ce que le programme de restauration commence avant que la ville ait donné des garanties contre de tels dangers.

C'est là une réaction première du comité des citoyens de Saint-Sauveur au rapport du comité consultatif qui, bien qu'il reprenne la plupart des inquiétudes et recommandations du mémoire du comité des citoyens, recommande ou suggère d'autres actions qui s'avèrent des positions différentes de celles qui sont désirées par les membres du groupement populaire.

Ainsi, sur le zonage le rapport du comité consultatif, dont le président était le gérant adjoint de la ville de Québec, M. Jean-Paul Bourret, présente des recommandations que le comité des citoyens n'est pas prêt à accepter.

Par ailleurs, ce dernier organisme se pose une foule de questions au fur et à mesure qu'il étudie le rapport. Un exemple: sur quoi se base le comité consultatif pour dire que la moitié des logements ont besoin de réparations de moins de \$3,000?

Il ne faut pas faire croire au monde que tout est gagné maintenant, comme l'allocation logement, l'augmentation des subventions. Le comité des citoyens sait que l'augmentation des subventions fédérales et provinciales nécessitera des négociations et que, partant, il peut se passer un bon laps de temps avant que la recommandation du comité consultatif en ce sens devienne réalité.

D'ailleurs, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a noté, lors d'une émission de télévision dimanche, que cette hausse de subventions n'était pas chose gagnée.

Mais le comité des citoyens fera une critique plus détaillée du rapport du comité consultatif lors d'une assemblée publique, le 9 juin, au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Pitié.

La régie n'y peut rien

Alors que, la semaine dernière, des évaluateurs de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) étaient allés renseigner les citoyens du quartier sur la répercussion de la restauration sur les taxes, hier soir, une représentante de la Régie des loyers, Mme Jocelyne Lacasse-Fontaine, et M. Raymond Lavoie, de la Clinique juridique, ont tenté de renseigner une cinquantaine de personnes sur les effets de la restauration dans le coût du loyer.

M. Lavoie a fait voir que, d'après les propos mêmes de Mme Lacasse-Fontaine, la Régie des loyers n'avait aucun critère pouvant répondre aux inquiétudes des gens du quartier.

Pendant que le maire Lamontagne dit qu'il n'y aura pas de hausses inconsidérées de loyer parce que la Régie des loyers est là pour y voir,

MAINTENANT DISPONIBLE À LA CLINIQUE DU RASOIR ÉLECTRIQUE ST-GERMAIN INC. BRAUN

INTERCONTINENTAL
Rasoir rechargeable
Le rasoir électrique pour hommes le plus élégant au monde, représente 25 ans de recherches; se recharge automatiquement sur toute tension de 100 à 240 V. AC. Garantie de 3 ans. Les piles de nickel-cadmium sont garanties pour 2 ans.
\$69⁹⁵

SYNCHRON PLUS
Le modèle principal de la gamme BRAUN. Taille-favoris pleine largeur commandé par bouton. B.Tension 120/220 volts AC. Luxueux étui de voyage, complet avec miroir, garantie internationale de 3 ans.
\$39⁹⁵

SYNCHRON PLUS DE LUXE
Version cadeau du modèle Synchron Plus. Qui comprend un petit sac de voyage de cuir souple et un support mural. Garantie internationale de 3 ans.
\$44⁹⁵

NETTOYEUR LUBRIFIANT POUR RASOIR ÉLECTRIQUE \$1⁹⁵

OFFRE D'INTRODUCTION \$5⁰⁰
POUR VOTRE VIEUX RASOIR ÉLECTRIQUE, QUELLE QUE SOIT SA CONDITION, A L'ACHAT D'UN RASOIR BRAUN
Service autorisé BRAUN

CLINIQUE DU RASOIR ÉLECTRIQUE St-Germain Inc.
485, de la Couronne, Québec G1K 6G4 525-9054 Gros et Détail

SPECIAL SUR MOBILIER COMPLET INCLUANT

MOBILIER CHAMBRE
• Bureau triple • miroir • commode 4 tiroirs • lit sommier-caisse et matelas • 1 lampe de bureau.

MOBILIER CUISINE
• Table ronde 40" planche 10" • 4 chaises • 1 poêle 30" automatique • 1 réfrigérateur 14 p.c. automatique.

MOBILIER DE SALON
• Divan-lit • 1 fauteuil berçant • 1 table de bout • 1 table de centre • 1 lampe de table.

POUR AUSSI PEU QUE \$1,495⁰⁰

MOBILIER DE SALON
2 morceaux
Fauteuil berçant, couleur au choix
Rég. \$529.00
SPECIAL **\$379⁰⁰**
Tabouret disponible table et lampe

MOBILIER DE CUISINE
STYLE COLONIAL EN ÉRABLE SOLIDE
5 morceaux
Rég. \$259.00
SPECIAL **\$169⁰⁰**

MOBILIER CHAMBRE
3 morceaux
Rég. \$259.00
SPECIAL **\$159⁰⁰**

LAVEUSE ET SECHEUSE
Avec???
Couleurs disponibles **\$499⁰⁰**

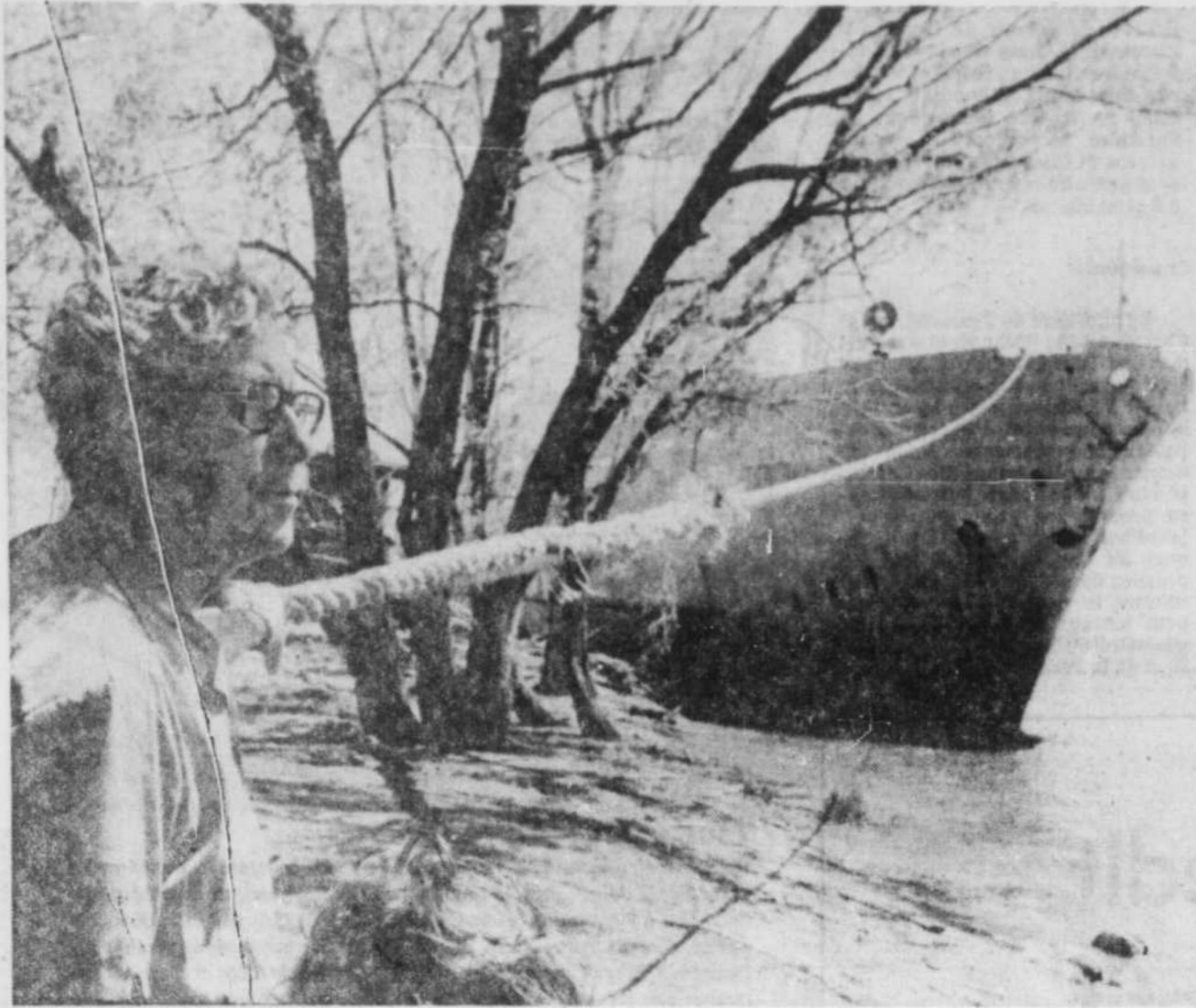
MOBILIERS DE SALON ASSORTIS
Choix de modèles et styles. Couleurs disponibles.
30% ESCOMPTE

• Mise de côté sans frais • Livraison gratuite • Conditions de paiements si désirées
Autres modèles et styles au choix à des prix très... très avantageux!

TREMBLAY & BERGERON MEUBLES (RADIO DISC INC.)

A QUÉBEC
3 étages de meubles remplis à craquer
301, de la Conardière, Québec, 523-7760
coin 3e Av., stationnement en face.

A CHARLESBOURG
4,000 pi. ca. de plancher
245 est. 71e Rue, Charlesbourg, 626-1102
coin boul. H-Bourassa, stationnement facile.



Tandis que "The Answer" s'enlise...

La main sur l'une des amarres du désormais célèbre cargo "The Answer", le maire de Louiseville, M. Paul-Émile Caron, est convaincu que l'audacieux capitaine Erb n'est pas prêt de voguer vers de nouvelles aventures. Pour le moment, le bateau est enlisé à l'embouchure de la Rivière du Loup, à 70 milles au nord-est de Montréal. M. Caron a obtenu la garde du navire en vertu d'une ordonnance émise par la cour, en mars dernier.

Tension accrue entre la ville de Sept-Iles et ses cols-bleus

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — La tension monte entre les autorités municipales de Sept-Iles et les 95 employés des services extérieurs de la ville qui poursuivent un ralentissement de travail depuis quelques jours.

Ce malaise a engendré une certaine nervosité dans les couloirs de l'hôtel de ville, hier après-midi. De hauts fonctionnaires et le maire Jean-Marc Dion ont préparé une riposte face à l'attitude des employés manuels.

Le syndicat, affilié à l'Association internationale des machinistes, a demandé une réévaluation du \$0.25 l'heure d'indexation accordée en juin 1974 pour compenser pour la hausse du coût de la vie. La ville a offert pour sa part d'écourter d'un mois l'actuelle convention collective, qui se terminera le 30 septembre.

Les dirigeants syndicaux réfutent les propos qui laissent entendre que les employés manuels veulent jusqu'à \$0.50 l'heure comme indexation; par ailleurs, ils ont déjà repoussé l'offre d'é-

courter la convention en cours.

Dans un communiqué émis en fin d'après-midi, à la fin de la séance ordinaire du conseil municipal, le maire Dion déclare que la situation ne s'améliore pas, que les employés ne fournissent pas leur rendement habituel, et qu'en conséquence, "la ville se doit de prendre tous les moyens à sa disposition pour que la situation se rétablisse".

Or, LE SOLEIL a appris, hier soir, de source très autorisée, que cette phrase se traduirait, dès aujourd'hui, par la suspension de neuf employés.

Le maire Dion a affirmé qu'il était disponible pour négocier et que la ville ne voulait pas envenimer inutilement le conflit. On croit savoir par contre que la ville n'hésiterait pas à descendre sur la place publique pour étaler les revendications syndicales si jamais la situation se corsait.

Un conseiller municipal a affirmé que la ville "ne peut accorder plus à ses employés ce que donnent les compagnies à leurs travailleurs". Cet élu municipal a rappelé

que les employés manuels ont eu \$0.25 l'heure, l'été dernier, pour alléger le fardeau de la hausse du coût de la vie, et une augmentation de 8 pour 100 en décembre 1974, et que les prochaines négociations débuteront dans quelques semaines finalement. D'après ce conseiller municipal, le salaire des employés manuels grimperait aux environs de \$5.75 l'heure si la ville répondait aux demandes qui lui sont formulées.

VOUS DEVEZ VOUS RENDRE À MONTREAL?



... réservations - Zenith 1-1035 ou (514) 651-6510. Au nouveau Sheraton Le St-Laurent vous retrouverez des taux spéciaux pour les familles et les groupes ainsi que des tarifs commerciaux - en plus le stationnement est gratuit et n'est jamais un problème - excellente cuisine et bars.

Sheraton Le St-Laurent

2405, Ile Charron, Longueuil, Québec, J4G 1R6
514/651-6510. Une entreprise du Québec.

(Sur l'île Charron au sud-ouest de Longueuil, à l'intersection de la route Trois-Castelles.)

La reconstruction commence tout de suite, au Cegep de Thetford

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — La destruction partielle du pavillon qui regroupe le secteur professionnel au Cegep de Thetford Mines, lors d'un incendie, dimanche dernier, ne perturbera pas la rentrée scolaire de 1975-76.

C'est ce qu'ont révélé, hier soir, au SOLEIL, MM. Maurice Prévost, nouveau directeur de l'institution, et Etienne Tétrault, directeur des services pédagogiques, tout en annonçant que les travaux de reconstruction de l'édifice commencent immédiatement.

Les autorités de l'institution se réjouissent quand même du fait que cette catastrophe se soit produite à la fin de l'année scolaire. Les étudiants ont achevé leurs cours et sont en examens.

Les flammes ont détruit les locaux des techniques en matières plastiques, un atelier de mécanique industrielle, une salle de dessin spécialisée, ainsi que les équipements utilisés en métrologie, en hydraulique, et pour le traitement thermique. Les pertes sont évaluées à un demi-million de dollars.

Ce pavillon qui devait être temporaire jusqu'à l'agrandissement du collège, avait été construit en 1970 au coût de \$300,000.

Ironie du sort, dans leurs démarches pour obtenir l'agrandissement du Cegep, en mars dernier, les autorités de l'institution avaient prévenu le ministère de l'Éducation que la bâtisse n'était pas à l'épreuve du feu, bien qu'elle abritait des équipements pour une valeur de \$2.5 millions.

On sait qu'après de longues tergiversations, le ministère a autorisé finalement un agrandissement de 1100 places au coût de \$9 millions. Les architectes sont à préparer les plans et devis du projet.

AYONS UNE PENSEE POUR LES MOINS FORTUNES...

Vous savez que, de plus en plus, il y a des personnes qui sont dans le besoin; en vous délassant des choses qui ne vous servent plus et qui vous embarrassent, tels que meubles, appareils électriques, etc., eux pourraient s'en servir. Téléphoner à:

837-8478

Le COMPTOIR DES INFORTUNES DE LA RIVE-SUD

On passera les prendre le jour de votre choix sans frais de votre part.

NETTOYEUR ULTRA-MODERNE À VOTRE SERVICE

LAVAGE ET NETTOYAGE À SEC

- Place Orléans, boul. des Chutes, Villeneuve.
- Centre de Couture Singer, Place Leary, Orsainville.
- Boutique Jo-Lou, Place Fleur de Lys, Québec.
- Accommodation Concordia, Québec, Place Concordia.
- Produits de beauté Bourdeau, 701, Ouest, 5e Avenue, Charlesbourg.
- Accommodation, des Ilots, 4733, Ouest, 5e Avenue, Charlesbourg.
- Accommodation Brière, 1805 de Grandville, Québec.

AUSSI: NETTOYAGE A LA LIVRE

\$0.50 LA LIVRE (MINIMUM 8 LIVRES)

TÉL.: 667-1834

Les petites voitures à la garantie Chrysler "Pas de problème"



Coupé Cricket à 2 portes

Hardtop Colt Caroussel à 2 portes

Plymouth Cricket et Dodge Colt 1975

Avant de te parler de la Plymouth Cricket et de la Dodge Colt 1975, il nous faut t'expliquer la garantie Chrysler.

C'est une des meilleures raisons d'acheter une de nos voitures.

La garantie Chrysler, c'est la garantie "Pas de problème". Cela veut dire que tu n'as rien à payer pour les pièces ou la main-d'œuvre pendant la première année quelle que soit la distance parcourue avec ta nouvelle Cricket ou Colt. C'est la garantie "Pas de problème" à millage illimité (sauf pour les voitures de taxi et de police). Nous prenons mieux soin des acheteurs de nos voitures.

Tu en as pour ton argent.

Par exemple, la Plymouth Cricket et la Dodge Colt offrent en équipement de base des sièges-tonneaux AV, une moquette, une colonne de direction réglable, des glaces teintées, des freins à disque AV et bien d'autres caractéristiques. Tu as le choix de plusieurs modèles: coupé, hardtop, sedan, sport et familiale, tous offerts avec la boîte de vitesses standard ou automatique.

Va voir la série des Plymouth Cricket et Dodge Colt 1975 chez ton concessionnaire Dodge et Plymouth.



Nos modèles 75: toute essence, avec ou sans plomb.

CHRYSLER
CANADA LTÉE

YÉ BEN BEAU C'TAPIS LA!

LES TAPIS HARDING
FINI VELOURS
100% ACRYLAN
REG.: 13.95 V.C.
SPECIAL \$11.95

DIVISION TAPIS
UNIVERS DECOR INC.
563 rte trans-canada,
st-david, lévis
succ. 3070 ch. st-louis, ste-foy
837-3604

l'économie

Fustigeant le gouvernement Trudeau, R. McNair dit que les hommes d'affaires devront redresser l'économie

par Monique PAYEUR

envoyée du Soleil à Toronto

Le gouvernement Trudeau s'étant montré impuissant à contrer la détérioration constante du climat économique, il appartient aux hommes d'affaires de procéder au redressement de l'économie canadienne.

C'est ainsi que le président du Conseil d'administration de l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Canada, Robert McNair, a conclu hier un sombre exposé sur la situation économique du Canada, devant un groupe de journalistes et de représentants de compagnies d'alimentation réunis pour un colloque sur l'alimentation à Toronto.

Prenant bien soin de préciser que le pessimisme de ses propos n'était pas exagéré, M. McNair a mené une charge à fond de train contre le gouvernement du Canada qu'il a qualifié d'irresponsable tout en faisant preuve d'un immobilisme total face

aux graves problèmes économiques du pays.

"Appelant la hausse de salaire de 33% pour cent que les députés fédéraux se sont accordée il y a quelques mois, le porte-parole de l'industrie alimentaire canadienne (représentant un volume de ventes annuel de 17 milliards de dollars) a déclaré:

"Ce manque inqualifiable de retenue de la part des représentants du peuple de ce pays coûtera au Canada beaucoup plus cher, au cours des prochaines années, que tout ce qu'on pourrait imaginer. Quand le patron est le premier à se remplir les poches (put his hand in the cookie jar), on ne peut s'attendre à ce que les autres continuent à le respecter."

Continuant sa charge contre le gouvernement Trudeau, M. McNair ajoute:

"Le gouvernement parle beaucoup de combattre l'inflation et exhorte les consommateurs, les travailleurs et les

administrateurs à diminuer leurs dépenses. Mais le gouvernement se prive-t-il, lui? Dans le moment, rien de semblable n'est à prévoir. Là où le gouvernement se prive le plus, c'est d'agir. Son immobilisme est un succès et son manque de leadership est vérifiable, jour après jour."

Dans le pétrin

Prédissant que le pays n'est pas au bout de ses peines et qu'une "grosse tempête se prépare", M. McNair a admis cependant que personne ne savait trop comment s'y prendre pour solutionner les problèmes. Refusant de considérer les solutions à court terme comme valables, il croit qu'une collaboration étroite entre les citoyens, les communicateurs et les hommes d'affaires pourrait amener l'industrie en général à s'orienter en fonction du mieux-être de tous les Canadiens.

Soulignant l'inquiétude manifeste des consommateurs, M. McNair a pré-

cisé que tous les problèmes économiques actuels du Canada ont une même cause, la situation énergétique. L'énergie est la clé de l'économie canadienne, dit-il, et il est ridicule qu'un pays comme le nôtre aux abondantes richesses naturelles, ne puisse se donner une politique énergétique.

"Est-ce trop demander aux gouvernements fédéral et provinciaux de cesser de se chicaner comme des enfants et d'établir une politique nationale de l'énergie."

Et il ajoute qu'on n'a pas non plus établi de politique à long terme réaliste dans les secteurs du transport, de l'habitation et du travail.

Dans le domaine du travail, le porte-parole des manufacturiers de produits alimentaires a déclaré qu'il n'y a actuellement aucun signe de ralentissement dans la hausse constante et accélérée du coût de la main-d'œuvre.

"Au contraire, le coût de la main-

d'œuvre semble vouloir s'accroître davantage, ce qui enlève tout espoir de voir les prix baisser de façon significative." au sujet des restrictions volontaires demandées par M. Turner, M. McNair a déclaré que l'industrie est aux écoutes, mais qu'elle ne bougera pas tant que les travailleurs et le gouvernement ne se mettront pas à table.

"L'expérience de 1970, alors que l'industrie s'était serrée la ceinture alors que les syndicats n'avaient pas collaboré, nous place sur la défensive", a-t-il précisé.

L'information

Au sujet de l'industrie alimentaire, Robert McNair s'est dit convaincu que celle-ci s'est acquise la confiance des consommateurs, après que les enquêtes menées par la commission de surveillance des prix des aliments eurent démontré que cette industrie se porte bien au Canada.

Mme Beryl Plumtree a fait de l'excellent travail, dit-il, même si elle n'avait pas les pouvoirs pour imposer des correctifs au besoin."

M. McNair compte sur les médias d'information pour éclairer les consommateurs sur les problèmes de l'industrie alimentaire, afin d'obtenir leur appui face à des difficultés de toutes sortes auxquelles elle doit faire face.

Et de celles-là, la hausse du coût de la main-d'œuvre lui apparaît la plus inquiétante car, dit-il, ce pays, qui exporte les deux-tiers de sa production aux États-Unis, ne pourra bientôt plus faire face à la concurrence d'autres pays où la main-d'œuvre est moins chère.

Robert McNair représentait hier à Toronto les 89 compagnies alimentaires membres de l'AMPA qui manufacturent 85 pour cent de tous les produits offerts dans les épiceries canadiennes.

Le dossier de dividendes: bon indice pour l'investisseur

par la Presse Canadienne

Un bon portefeuille d'actions est celui où les actions proviennent de sociétés qui, au cours des ans, accroissent leurs dividendes ou tout au moins ne les baissent jamais, quelles que soient les conditions économiques, estime le Canadian Business Service.

Ce qu'il faut rechercher avant tout,

si l'on songe à amasser des fonds pour la retraite ou une semi-retraite, c'est l'investissement dans des sociétés qui ont ce qu'on appelle un bon dossier de dividendes, précise le Canadian Business Service, organisme qui a son siège social à Toronto.

Le Canadian Business Service établit la différence qu'il y a, d'une part,

entre des compagnies qui, durant certaines périodes, payent des dividendes élevés et, par la suite, des dividendes moindres et, d'autre part, les compagnies qui ont des dividendes qui ne baissent jamais et augmentent à l'occasion. Il est préférable, d'après le Canadian Business Service, de se départir d'actions à dividendes très

élevés pour des actions à dividendes moindres mais réguliers.

Le Service ajoute:

"On trouve dans tous les secteurs de l'industrie des actions à bons dossiers de dividendes. Mais, pour les investisseurs qui recherchent un revenu sur lequel ils pourront compter, il y a lieu de rechercher principalement les actions de sociétés qui ne sont influencées ni par une réglementation gouvernementale ni par la fluctuation des prix mondiaux pour les matières premières."

Le Service parle des sociétés de téléphone et d'électricité. Il dit que

leurs dividendes sont sûrs, mais que la réglementation gouvernementale sur les bénéfices est susceptible de ralentir le rythme de croissance des compagnies en question. Même chose, poursuit-il, dans le cas de certains producteurs de métaux de base: ils sont jusqu'à un certain point vulnérables quand les prix de métaux de base baissent.

Actions recommandées

Le Service recommande un portefeuille d'actions de Canadian Pacific, Crush International, John Labatt, Noranda Mines, Southern Press, Stelco, Thomson Newspapers et Zeller's.

Il estime que ce portefeuille devrait être attrayant pour l'investisseur qui songe à une retraite partielle ou hâtive.

Il note que Canadian Pacific n'a jamais baissé ses dividendes au cours des dix dernières années, que cette société les a même quelquefois augmentés, cela bien qu'elle ait subi des hausses de coûts.

Il constate que Crush International a accru ses bénéfices en 1974 en dépit d'une hausse du prix du sucre et que la baisse du prix du sucre, qui s'en vient, devrait être profitable à cette compagnie.

Bocam Inc. ouvrira ses portes en septembre à Saint-Georges-Est

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Un homme d'affaires de la Beauce, M. Guy Couture, déjà président de la firme Saint-George Shoe et ancien commissaire industriel à Saint-Georges, s'est fait l'initiateur d'une nouvelle industrie qui doit créer une cinquantaine d'emplois, en septembre prochain, pour la fabrication d'armoires, de portes, de fenêtres et de divers autres objets en bois.

Devant le conseil de ville, qui a

accepté de vendre du terrain dans le parc industriel, M. Couture a révélé que l'entreprise porte l'appellation de Bocam Inc. et qu'elle est aussi la propriété d'autres actionnaires locaux. C'est la troisième industrie à être implantée dans le parc industriel de la ville de Saint-Georges-Est, depuis un an.

Le terrain acheté par Bocam Inc. a une superficie de 382,500 pieds carrés et il coûte \$11,475. Des béliers mécaniques commencent les travaux préliminaires en vue de la construction d'une

usine devant mesurer quelque 25,000 pieds carrés de plancher. L'investissement projeté excédera \$600,000, selon ce qu'a annoncé M. Couture.

Cette usine de bois ouvré ne constituerait qu'une première phase du projet. M. Couture a précisé en effet que la nouvelle compagnie prévoit déjà la possibilité d'ériger éventuellement, à côté de cette manufacture et dans un avenir encore indéterminé, un moulin de sciage pour la préparation de tout le bois nécessaire au plus bas coût.

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIÉS

Marcel Bélanger, m.a., c.a. — Jean-Louis Dallaire, c.a. — Benoit Gagnon, c.a. — Jean-Pierre Mathieu, c.a. — Charles Pelletier, c.a. — Noël A. Rhéaume, c.a. — Yvon Fortin, c.a. — Valère Jean, c.a. — Benoit Racine, c.a. — Les Linteau, c.a. — Marie Mathieu, c.a. — Michel Ducharme, c.a. — Claude Michaud, c.a. — Fernand Dufresne, c.a. — Jean-Eudes Dubé, c.a. — Jacques Lévesque, c.a. — Yvon Duquet, c.a.

2050, BOUL. ST-CYRILLE OUEST/687-0910

MAURICE BERGERON

2901, AVE PROVIDENCE/653-7585

BLAIS, PELCHAT & CIE

J. Roland Blais — Emilien Pelchat
80 RUE ALGER APT 1, DUBERGER, QUÉBEC 8/681-6057

JEAN-PAUL BLOUIN

771, EMILE CÔTE/881-2353

BOULANGER, FORTIER, RONDEAU & CIE

Maurice Boulanger, b.a., c.a. — Réal-A. Rondeau, b.a., c.a. — Paul-R. Thivierge, c.a. — Raymond Krouac, m.s.c., c.a. — Gérard Beaulieu, b.a., m.s.c., c.a. — Roland Trudelle, m.s.c., c.a. — Guy Des Roches, m.s.c., c.a. — Charles Rondeau, b.a., m.s.c., c.a. — Guy Boulanger, b.a., l.s.c.a., c.a. — François Gagnon, b.a., m.s.c., c.a.

Antoine Kawa, c.a. — Jacques Audet, b.a., l.s.c.a., c.a. — Michel Beaudoin, b.a., l.s.c.a., c.a. — Jacques Lévesque, l.s.c.a., c.a. — Martin Chouinard, b.a., l.s.c.a., c.a. — Jean-Guy Pincus, r.a., c.p.a., c.a. — Serge Melançon, m.s.f., c.a. — Benoit L'Heureux, m.s.c., c.a. — Vincenzo Amabile, c.a. — Reynald Cloutier, c.a. — Guy Sirois, b.s.c., c.a.

ÉDIFICE LA LAURENTIENNE, SUITE 310, 600 EST, GRANDE-ALLÉE/529-8731

CHABOT, LORTIE, VEILLEUX & POULIN

Antoine Chabot — Claude Lortie — Fernand Veilleux — Jean-Guy Poulin
2, PLACE QUÉBEC, SUITE 446/529-8921

YVAN CHARPENTIER

20, RUE ST-JEAN, SUITE 140/522-1443

CLARKSON, GORDON & CIE

associés résidents — Guy Gingras — Raymond E. Lavoie
2, PLACE QUÉBEC, SUITE 524 QUÉBEC 4/529-6151

RENÉ CÔTÉ

925, MADELINE DE VERCHÈRES/527-7848

FERDINAND DROUIN

1341, AVENUE DUQUET, SILLERY, QUÉBEC G1S 1A8 687-0822/681-2684

YVON FILION

2690, AVENUE ROBERT GIFFARD,
GIFFARD, QUÉBEC G1E 4H2/681-5203

FORTIER HAWEY & CIE — TOUCHE ROSS & CIE

associés — Jacques-E. Fortier — Ghislain Hawey — Gilles Marcotte — Yvan J. Cloutier — André Michaud

CENTRE BOIS-FONTAINE, SUITE 850,
880, CHEMIN STE-FOY, QUÉBEC G1S 2L7/687-3333

JEAN-PIERRE GIGUÈRE

363, DE LA COURONNE, QUÉBEC G1K 6E9/TÉL.: 522-4925

GINGRAS, TREMBLAY, ROCHETTE & ASSOCIÉS

Jacques Gingras — André Tremblay — Gilles Rochette — Arcadius Audet
Roger Boivin — Michel Darveau — René Rioux — Denis Roy — Pierre Vachon

Conseil — Paul Gingras

425 EST, BOUL. CHAREST, QUÉBEC 2, QUÉBEC/522-2854

GIRARD, CLICHE, COUTURE, LABRIE, KELLY ET ASSOCIÉS

Roch Girard — Étienne Cliche — Denis Couture — Gilles Labrie — Gilles Kelly — Claude Gauvin — Jean-Jacques Demers

Pierre Jalbert — Jean-Paul Sylvestre — Alain Aubé — Louis Barnabé — Yvan Giroux — Jacques J. Fortier — Jean-Pierre Anctil

157, RUE DES CHÊNES OUEST, SUITE 214, QUÉBEC G1L 1K6/628-4031
77, ST-ANTOINE, LEVIS, G6V 5Y5/833-0825

HUARD ET ASSOCIÉS

Donald Huard
1356, PLACE GASCOGNE, ORSAINVILLE G1G 4T3/TÉL.: 627-0210

LABERGE & VAILLANCOURT

Philippe Laberge — Pierre Vaillancourt
1026, RUE ST-JEAN/529-9765

LaRUE, GOURDEAU & ASSOCIÉS

Godfrey Gourdeau — Jacques Thibaut — Jacques St-Martin — Marcel Têtu — Emilien Martel — Raymond Martel — Simon Beaulieu — Yves Vézina — Pierre Létourneau — Robt Lafleur — Renaud Morin — associés résidents.

Gilles Privé — Claude R. Thibault — Robert Fortier — Paul-André Bégin — Gilles Doucet — Jean-Guy Monic — Réjean Roy — Jean-Guy Beaulieu — Gilles Laurier — Micheline Bilodeau — Marc Raymond — Gilles Rémiard

350, BOUL. CHAREST EST, QUÉBEC, QUÉ. G1K 3H5/525-4531
39, RUE ST-JOSEPH OUEST, THEFORD-MINES G6G 3N7/338-4111

LATULIPPE, CLICHE, BOURQUE, GILBERT & ASSOCIÉS

André Latulippe — Claude Cliche — Normand Bourque — Guy Gilbert
282, AVENUE DU PALAIS, VILLE ST-JOSEPH, BCE/397-5218 — 620, BOUL. RENAULT, BEAUCÉVILLE, BCE/227-5633

SYLVIO LEBLANC & ASSOCIÉS

2965, 1^{re} AVENUE/626-1926

MARCEL LEMIEUX

2068, CHAPDELAIN/527-8919

COOPERS & LYBRAND/McDONALD, CURRIE & CIE

associés résidents — Marius Lullberts — J. H. C. McGreevy — Roland Bédard — Marc-E. Martel — Roland Bédard — Pierre Gariépy — Jacques Marquis
2, PLACE QUÉBEC, CHAMBRÉ 538, 522-7001
Bureaux dans les principales villes du Monde

ARMAND MAINGUY & ASSOCIÉS

2750, CHEMIN STE-FOY (FACE À L'HÔPITAL LAVAL)/653-9244

BENOÎT MORENCY & ASSOCIÉS

1070, PLOERME/527-1802

MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BÉDARD & ASSOCIÉS

Ls. Yvan Morin — Yves Dufresne — Jean-Marie Cloutier — Marcel Bédard — Richard Montminy — Robert Roy — Gérard Berlier
CENTRE BOIS-FONTAINE, 880 CHEMIN STE-FOY/688-1035

PEAT, MARWICK, MITCHELL & CIE

BOULET & BOULET

associé résident — Jean LaTour
1135, CHEMIN ST-LOUIS, SUITE 302/683-1791

PRICE WATERHOUSE & CIE

2, PLACE QUÉBEC, QUÉBEC 4/(418) 529-4963
Montréal — Québec — Halifax — Ottawa — Toronto — Hamilton — London — Windsor — Winnipeg — Saskatoon — Calgary — Edmonton — Vancouver — Victoria

LUCIEN RACINE

265, 6^{se} RUE OUEST/623-0482

FERRÉ RACINE,

11025, BOUL. STE-ANNE, BEAUPRÉ, G0A 1E0, P.Q./827-3751

LANGÉVIN, RENAULT & ASSOCIÉS

Jean Langévin — P.A. Renaud
5340, 1^{ÈRE} AVENUE, QUÉBEC G1H 2V4/623-5421

ROY, LACHANCE, MAROTTE, & ASSOCIÉS

associés résidents — Jean-Paul Roy, c.a. — Paul-André Lachance, c.a. — Léopold Marotte, c.a. — J. Gérard Couture, c.a. — Michel Martard, c.a. — René Boily, c.a. — Raymond Roberge, c.a. — Bernard Proulx, c.a. — Gaston Robitaille, c.a. — Rodolphe Garnier, c.a. — Denis Guay, c.a. — Camille Godin, c.a. — Clément Létourneau, c.a. — Jean-Claude Lemay, c.a. — André Lemieux, c.a. — Jocelyn Lemelin, c.a. — Simon Niset, c.a. — Yvon Bolduc, c.a. — Alexandre St-Hilaire, c.a.
QUÉBEC: 3350, DE LA PÉRADE, STE-FOY, QUÉBEC 10, (418) 658-5664 — LEVIS: 70, TRANS-CANADA OUEST, LEVIS, (418) 833-2114
Affiliation: — Bastien, Ménard, Normandin, Séguin, Roy & Associés
Montréal — Ottawa — Hull — Hawkesbury — Grand'Mère — Québec — Lévis — St-Georges-de-Beauce — Baie-Comeau — Chicoutimi — Granby — Sherbrooke — Lac Mégantic.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

Pierre Barry, c.a. — Pierre Chouinard, c.a. — Adrien Côté, c.a. — Jean Dolbec, c.a. — Jacques Dorion, c.a. — Jean Faucher, c.a. — Albert Gagneau, c.a. — Jean Hains, c.a. — Bertrand Laroche, c.a. — Paul-André Michaud, c.a. — Jacques Miller, c.a. — Gilles Misan, c.a. — Yves Potvin, c.a. — Denis Schmoth, c.a. — Roland Truchon, c.a.
4, PARC SAMUEL HOLLAND, QUÉBEC G1S 3R3/(418) 681-7231
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Chicoutimi — Saginaw.

PAUL-H. SIMARD & CIE

Paul-H. Simard — Raymond Lemieux
585, BOUL. CHAREST EST/523-7367

THORNE, RIDDELL, & CIE — RICHARD, CÔTÉ & CIE

Jacques G. Gunn, c.a. — Édouard Richard, c.a. — Michel Côté, c.a.
800, PLACE D'YOUVILLE, SUITE 1800, QUÉBEC 4
692-3032 692-3030

Nous offrons ces obligations pour notre compte, sous réserve de vente préalable et de changement de prix, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison et sous réserve de l'attestation de leur validité par les conseillers juridiques.

Nouvelle émission

\$30,000,000

CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

- \$ 7,500,000 — Obligations 9¼%, non rachetables, échéant du 17 juin 1976 au 17 juin 1980
- 7,500,000 — Obligations 10%, non rachetables, échéant le 17 juin 1985
- 15,000,000 — Obligations 10½%, à fonds d'amortissement, échéant le 17 juin 1995

(Rachetables au pair à compter du 17 juin 1991)

Date d'émission: le 17 juin 1975

Consultation juridique: MM. Beaupré, Trudeau, Sylvestre & Taillefer

Prix: 100.00 pour les échéances 1976 à 1980 et 1985
99.25 pour l'échéance 1995 (rendement approx.: 10.59%)

Une copie de la circulaire sera fournie sur demande

| | | |
|---------------------------------------|---------------------------------|---|
| Lévesque, Beaubien Inc. | A. E. Ames & Cie Limitée | |
| Tassé & Associés, Ltée | Greenshields Incorporée | Cliche et Associés Ltée |
| Nesbitt Thomson Valeurs Limitée | Crang & Ostiguy Inc. | Dominion Securities Harris (Québec) Limitée |
| Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée | Wood Gundy Limitée | Grenier, Ruel & Cie Inc. |
| McLeod, Young, Weir & Company Limited | Raymond Camus Inc. | |
| Banque Canadienne Nationale | La Banque Provinciale du Canada | |
| Banque de Montréal | La Banque Royale du Canada | La Banque de Nouvelle-Ecosse |

Selon le président de Brascan

Le gouvernement n'encourage pas assez le secteur privé

par la Presse Canadienne

L'un des problèmes de la grande entreprise, c'est qu'elle doit coexister avec un gouvernement omnipotent. Deux forces, deux très grandes forces s'affrontent.

Les relations entre elles ne sont jamais faciles. Elles sont particulièrement difficiles par les temps qui courent, notamment parce que les perspectives économiques ne sont pas particulièrement brillantes.

Un des grands de l'entreprise privée craint fort qu'on aboulesse à une impasse.

C'est quand le gouvernement n'occupe pas tout le terrain, c'est quand il n'exerce pas toutes les fonctions que l'entreprise privée peut

donner son meilleur rendement.

À l'heure actuelle, au Canada, nous sommes aux prises avec un genre de récession. Hélas, le gouvernement semble plus songer aux mesures sociales qu'à des mesures qui stimuleraient le secteur privé, lequel est celui qui, depuis toujours, crée les emplois.

La société Brascan, aux destinées de laquelle préside M. Moore, a son siège social à Toronto. C'est un géant qui a des investissements énormes au Canada et au Brésil.

Impôts trop lourds

M. Moore dit que les risques sont grands pour les sociétés qui se lancent dans l'exploration et que le gouvernement ne tient pas suffisamment compte de cette situation. Il trouve que le gouvernement assujettit ces compagnies à de trop lourds impôts. Il s'ensuit notamment, dit-il, que les matières premières du Canada risquent de devenir non compétitives.

M. Moore ajoute que le transport n'est pas ce qu'il devrait être au pays, ce qui, par exemple, il arrive que l'on ne puisse compter sur nous pour l'acheminement des céréales.

Il préconise notamment la formation d'une marine marchande canadienne. Elle transporterait outre-mer nos marchandises et apporterait au pays les biens que nous importons, précise-t-il. A son avis, nous y gagnerions beaucoup: le commerce serait aiguillonné, bien sûr, de nouveaux emplois seraient créés et le gouvernement obtiendrait des recettes qui actuellement vont à d'autres pays, recettes provenant de tarifs-marchandises.

Le gaz naturel se fera rare

OTTAWA (PC) — L'Office national de l'énergie est à mettre au point un rapport où l'on verra qu'il y a avoir

avant longtemps, d'ici quel nombre années au plus tard, une pénurie de gaz naturel à travers le Canada.

Ce rapport devrait être remis au ministre de l'Énergie, M. Macdonald, à la fin de juin et publié au début de juillet.

Fermeté des marchés canadiens

MONTREAL (PC) — La cote a monté dans la plupart des secteurs de la Bourse de Montréal hier et l'activité a été faible sur ce marché.

\$10 1-4 sur un virement de 29.150 actions. Moutt Jamie Mines a été, dans le secteur de la spéculation, le titre le plus actif. Sa cote a baissé de 1-2 cent et est tombée à 24 cents sur un virement de 18.000 actions.

Les marchés de valeurs étaient fermés dans ce pays. Cela était de nature à ralentir l'activité de la Bourse au Canada.

par Gilles OUELLET

SEPT-ÎLES — A la fin de 1975, la compagnie Québec-Téléphone aura exécuté pour près de \$5 millions de travaux dans l'immense district de Sept-Îles.

Le gérant du district de Sept-Îles, M. Jean-Paul Poirier a expliqué, au cours d'une conférence de presse, qu'une bonne partie des efforts de Québec-Téléphone, cette année, sera consacrée à l'amélioration du service téléphonique sur la Basse Côte-Nord.

Des îlots urbains ont aussi été implantés entre Old Fort Bay et Rivière-St-Paul et entre Sheldrake et Rivière-au-Tonnerre. Un autre îlot sera établi entre Kégaska et Natashquan.

Les travaux entrepris pour améliorer le service téléphonique sur la Basse Côte-Nord coûtent jusqu'à \$4.000 par abonné, soit le coût le plus élevé pour l'ensemble du territoire, a dit l'actuel président de cette compagnie, M. Raymond Sirois, en février 1974, lors de l'inauguration d'un échange régional à Havre-Saint-Pierre.

dépenser \$123,000 pour donner ce service.

Finalement, M. Poirier a révélé que Québec-Téléphone procédera à la construction d'une nouvelle route micro-ondes entre Sept-Îles et Rimouski. Ces travaux, qui amélioreront les communications entre les deux villes, coûteront \$3 millions.

L'indice composé a monté de 0.55 et atteint 190.70, l'indice des papeteries, de 0.44 à 110.98, celui des valeurs industrielles, de 0.83 à 196.73, celui des banques, de 0.23 à 263.40, mais celui des services publics a baissé de 0.27 à 131.59.

TORONTO (PC) — La cote a monté hier à la Bourse de Toronto pour la troisième séance consécutive, mais l'activité sur ce marché a été la plus faible qu'on ait enregistrée depuis le 27 décembre.

L'indice des industries a monté de 21 à 187.60, l'indice de l'or, de 9.98 à 425.98, celui des métaux usuels, de .18 à 73.96 et celui des pétroles de l'Ouest, de .70 à 181.57.

Ces améliorations importantes du service téléphonique consistent principalement dans l'installation de nouveaux centraux, à l'établissement du service régional dans plusieurs localités, à l'implantation de nouveaux services et à la construction et à l'amélioration d'édifices.

Ainsi, de nouveaux échanges sont en voie d'installation à Lourdes-du-Blanc-Sablon et à Chevery alors que le nouvel échange de Rivière-St-Paul est déjà en opération. De plus, les frais d'interurbain seront abolis entre Chevery et Harrington-Harbour.

En vue d'offrir la télévision à toute la population de la Basse Côte-Nord, Québec-Téléphone vient de terminer des travaux qui ont permis de rendre l'image de Radio-Canada à La Romaine, Aguanish, Natashquan, Baie Jean Beetz et Rivière-au-Tonnerre. Toutes ces localités sont situées le long de la mer, entre Sept-Îles et Lourdes-du-Blanc-Sablon.

Par ailleurs, M. Poirier a annoncé un important projet de service régional qui abolira les frais d'interurbain entre Port-Cartier, Sept-Îles et Ville de Grasse, à compter du 25 juin, et avec Clarke City, dès la fin du mois d'août. Québec-Téléphone prévoit

Le district de Sept-Îles s'étend de Baie-Trinité à Blanc-Sablon, incluant les villes de Port-Cartier, Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre. Québec-Téléphone procure de l'emploi à une centaine de personnes à Sept-Îles.

toronto

Volume des transactions: 1,260,000 actions — Industries: 187.59 en hausse de 0.20.

| Cours transmis par la Presse Canadienne | | Titres | | Ventes Haut Bas Ferm. Chang. | |
|---|----------------------|-----------|----------------------|------------------------------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

matréo

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------|----------------------|
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |
| Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 | Abby Glen | 3925 768 283 388 + 7 |

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a monté de 3-50 de cent hier à Montréal et a atteint \$1.0268 et le livre sterling a monté de 27-50 de cent et atteint \$2.3904.

l'or

WINNIEPEG (PC) — Cote de l'or à terme, en nonne américaine, à la Bourse des métaux premières de Winnipeg.

Marchés fermés

Toutes les bourses et tous les marchés des denrées et des matières premières étaient fermés hier, aux États-Unis, à l'occasion du jour du Souvenir (Memorial Day). Les marchés canadiens étaient tous ouverts comme à l'accoutumée.

Prix stables des obligations

TORONTO (PC) — Les prix n'ont nullement changé hier sur le marché canadien des obligations et l'activité y a été très faible.

l'argent

TORONTO (PC) — Il n'y avait pas de cote de l'argent hier, en raison du congé de la fête du Souvenir aux États-Unis.